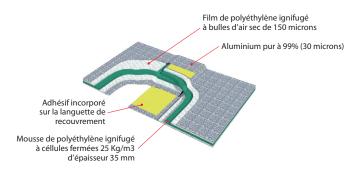
ISOLANT Airflex®

Produit élligible dans le cadre des Contrats d'Économie d'Énergie primés par EDF









- O Film d'aluminium pur à 99% (30 microns)
- 3 Film polyéthylène à bulles d'air sec (180 microns)
- Film de mousse polyéthylène à cellules fermées de 27 kg/m3 de densité, épaisseur 3 mm.



Composition

AIRFLEX® BTR	Masse surfacique unitaire (G/m²)	Tolérence
Film à bulles (x2)	161	\pm 10 g/m ²
Mousse polyéthylène (x1)	83	\pm 8 g/m ²
Aluminium 30 μm (x2)	81	± 6 g/m ²
Laque Nitro-cellulosique (x2)	1	\pm 0,2 g/m ²

Conditionnement

Conditionnement	AIRFLEX® BTR
Sac de 1,20 m x Ø 0,55 m	Rouleaux de 30 m²
Nombre	Vrac
Longueur rouleaux	25 m (-0% +2%)
Largeur rouleaux	1,20 m (± 1%)

Caractéristiques et performances de la barrière radiante

Caractéristiques	Méthode d'essai	Unité	Valeur	Tolérence		
Épaisseur	NF EN 1849-2	mm	10,1	± 10%		
Masse surfacique	NF EN 1849-2	g/m²	599	± 5%		
Comportement ruissellement d'eau (zone intégrant l'adhésif Superpose)	NF EN 1849-2	-	Étanche	-		
Résistar	Résistance à la pénétration de l'eau					
État neuf	FN 1928	-	W1	-		
Après vieillissement	LN 1720		W1	-		
Tansmission de la vapeur d'eau	EN 1931	g:kg/m².s Sd:m	1,4. 10 ⁻⁹ 304	-		
	Propriétés en tract	ion				
Force maximale - État neuf - Après vieillissement	EN 12311-1	N/50 mm (LxT)	180 x 150 210 x 220	±		
Allongement - État neuf - Après vieillissement	EN 12311-1	% (LxT)	26 x 25 32 x 30	-		
Résistance à la déchirure (au clou) état neuf	EN 12310-1	N (LxT)	150 x 180	± 50		
Stabilité dimensionnelle	EN 1107-2	% (LxT)	-0,1 x 0,0	-		
Souplesse basse température	EN 495-5	°C	-36	-		
Émissivité état neuf sur les 2 faces	ASTM C1371	-	0,06	0,03		

Résistance thermique

Ép. (mm)	R _d	R _s
10	0,25 m ² K/W.	1,45 m ² K/W.

Selon Certificat ACERMI N° 09/110/554 Réaction au feu : Classe B-s3, d0 Selon PV CSTN N° RA 03-0284 A

Autres essai

- C.S.T.B. Mesure de l'indice d'affaiblissement électromagnétique en champ diffus. Rapport N° EMSR-030829 — Septembre 2003.
- HQE® Étude du cycle de vie du produit, qualification des caractéristique environnementales et sanitaires, pour mise en œuvre dans les bâtiments HQE®. ACV-CSTB N° E04-010 (déclaration environnementale disponible).
- C.S.T.B. Étude sanitaire COV (Composés Organiques Volatils) et fongique Rapport N° SB-05-019 et SB-05-016.

ISOLANT Airflex®

Produit élligible dans le cadre des Contrats d'Économie d'Énergie primés par EDF



Mise en œuvre

